

Nommes et sur confesse

J'approuve, comme vous m'en témoignez le désir, les deux maisons que vous désirez. Je vous prie de m'envoyer dans le cours de l'année, la liste de vos stations, celle des prêtres qui assistent à la croix et le nombre des frères, afin que je puisse répondre aux demandes qui me sont faites à ce sujet.

Je me regrette pas qu'on n'ait point acheté à Mississauga, l'église presbytérienne. c'était une pauvre maison en frame. quand on m'a demandé ma subscription, on me disait vouloir bâtir un bois.

Je vous accorde, pendant l'absence de votre supérieur les pouvoirs demandés.

Les frères dans ce lieu peuvent pendant le carême se servir de la graisse pour préparer leur mets. une tasse de café le matin ne rompt pas le jeûne de carême, en ce pays-ci, ni même à Rome.

Je ne puis non amuse vous dire de ma visite. Notre père m'a témoigné le désir que j'attendisse son retour.

J'ai aimé mieux que les laïques fassent sandiane ne tienne pas la prière. les laïques faisant acolytes ne peuvent toucher le calice. j'ai dû donner par le passé, les pouvoirs nécessaires pour le service de la sacristie. je vois que c'est ainsi.

J'ai vu dans son temps, l'envoi d'Indrapie du registre de N. L. du hoc. les registres sont en ordre. Il y a pourtant quelque chose qui est oublié dans les mariages entre cathol. et infidels ou non cathol. - entre la mention de la dispense, il est bon qu'il soit dit que ^{la} promesse solennelle de lever les enfants spirituellement ou cathol. ont été faite. Je regrette en un certain sens, qu'on ait engagé un si grand nombre de nos missionnaires à aller hors du

Bien recevoir le serment de confirmation. jls pourrout attendre leur propre évêque. Je ne désire point que mes Bis ex ams aient spirituellement rien à faire avec Beutaud. j'ai répondu à votre lettre. Je regrette que votre père ne m'ait pas envoyé, avant de partir l'état de vos comptes. Je lui demandai un compte avant mon départ pour la France, me jurent et un parlain . . . \$ 50

J'ai payé au Frère Hély . . . 15 "

4 catts. franc. 1 "

100 catts. Angl. qd. 2. 50

100 autres catts. que je remets ici au Frère surant - 2. 50

Le Sr. Baty réclame pour soins donnés à vos frs et medecines fournies - une somme de \$ -- 10 et 99 catts. il sera bon que vous en teniez note de tout ceci.

Il nous est été à tous singulierement agréable de vous avoir à l'extraite. il est été d'un bon effet ~~parce~~ et nous sans intérêt pour nous qu'on nous y remontrât. nous ne pouvons tenir nous vous en offrons nos regrets. Veuillez recevoir l'assurance du respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être

Monsieur et compère,

Mes respects à vos Pères et à vos frs.

Votre humble serviteur
+ Ed. G. De Nure